

Encadrant-e de la cellule arbres



Grenoble.fr

Encadrant-e de la cellule arbres

Référence du poste à rappeler : 9_2022_B_P_7011

Date limite de candidature : 06-11-2022

Direction Générale Ville Résiliente

Direction Alimentation Nature, Cadre de Vie et Condition animale

Service Nature en Ville

Catégorie B

Cadre d'emploi : Technicien

Fonction : Encadrant-e de la cellule arbres

Temps de travail : 100 %

NBI : Non

Encadrement : Oui

IFSE niveau : 6 (370€ + 45€ brut)

CONTEXTE

Au sein de l'unité Arbres et Aménagement, sous l'autorité du Responsable de la cellule Arbres, le technicien est chargé des deux équipes de plantations et élagage des arbres de la ville, et de l'entretien des jardinières.

Contexte du service : le Service Nature en Ville de la Ville de Grenoble (200 agents) agit en faveur de la végétalisation de la ville pour la lutte contre les îlots de chaleur urbains, l'accroissement de la biodiversité et de la qualité de vie des grenoblois. La gestion différenciée y est affirmée et les pratiques d'entretien sont raisonnées pour favoriser la biodiversité et la nature en ville. Il gère plusieurs catégories d'espaces verts, dont les parcs et square et l'espace naturel de la Bastille, les espaces verts des écoles et du CCAS, les arbres de la ville et de la Métropole sur Grenoble, les jeux pour enfants de la ville et du CCAS et le mobilier urbain. De nombreux autres acteurs internes et externes participent à la création ou à l'évolution des espaces verts (mission aménagement de l'espace public, service bâtiment, bureau d'étude, SEM Innovia et SAGES, ANRU, services de la Métropole, etc.)

Le service Nature en Ville de la Ville de Grenoble est composé d'environ 200 agents répartis au sein de 4 unités : unité Parcs et Jardins, unité Arbres et Aménagement, unité Plantes et Ateliers (Centre Horticole) et unité Ressources et Ville Ludique. Un service commun de l'arbre gère pour le compte de la Ville et de la Métropole les 36 000 arbres situés sur le périmètre communal.

L'unité Arbres et Aménagement est composée d'environ 25 agents dont l'équipe arbre au complet, la cellule aménagement et les missions de végétalisation du bâti et de l'espace public et les actions participatives de végétalisation. L'unité conduit des missions d'ingénierie, de gestion du patrimoine végétal, de

réalisation et de suivi des travaux d'aménagement dans ou à proximité d'espaces verts. Elle définit et met en place la stratégie développement de la canopée grenobloise, végétalisation du bâti et déminéralisation. En chiffres : 240ha d'espaces verts, environ 36 000 arbres, 200 aires de jeux, 800 jeux, 60 parcs et grands squares dont 10 eco-labellisés. Densité urbaine : 8 725 hab/km². Budget du service : 700 000€ en fonctionnement, 1.4M€ en investissement et 9M€ de masse salariale.

MISSIONS

- Encadre hiérarchiquement (objectifs professionnels, évaluation, proposition avancement, congés,...) et fonctionnellement (organisation, planification, priorisation des activités,...) les deux équipes opérationnelles arboriculture urbaine (19 agents catégorie C dont deux Chefs d'équipe),
- Veille au respect de la réglementation en matière de sécurité du travail,
- Coordonne la bonne circulation des informations entre ses équipes et l'ensemble des services et de la Direction (ex : Mission aménagement Espaces Publics, Education Jeunesse, Bâtiment, CCAS, SEMITAG, Métropole),
- Fonctionne quotidiennement en lien avec les coordonnateurs des secteurs et du CH,
- Assure la conduite des objectifs du Service commun de l'arbre (15 000 arbres ville et 15 000 arbres métropolitains),
- Décline et propose les missions annuelles du plan de gestion du patrimoine arboré du territoire grenoblois et des arbres confiés en gestion par la Métropole pour garantir la sécurité des usagers :
- Collabore à la construction du Programme Pluriannuel d'Investissement pour préparation budgétaire et opérationnelle,
- Collabore à la construction de plans annuels d'interventions et d'entretien sur le patrimoine arboré (diagnostics, tailles, traitements,...),
- Réalise ou veille à la bonne réalisation technique (respect des règles de l'art et de la charte de l'arbre de la ville, marquage en pépinières,...) et administrative de ces plans (en régie ou par prestataires extérieurs),
- Formule des avis dans le cadre des projets d'aménagement à la demande des maîtres d'ouvrages (SEM, ANRU, Métropole, Bureau d'étude, mission aménagement espace public),
- Intègre les diagnostics sécuritaires des experts externes dans les plans de gestion,
- Organise les plans de prévention avec les entreprises intervenantes et les consignations de lignes du tramway,
- Veille à la bonne intégration des interventions dans la base de données,
- Assure une veille technique, réglementaire et de prospective sur l'arbre,
- Communication avec les habitants (réponses aux courriers/emails) de sollicitations, d'interrogations, de réclamation pour le secteur arbres et jeux,
- Fait remonter tous les besoins de communication,
- Participation aux opérations du plan de viabilité hivernale,
- Développe des expérimentations et un benchmark avec d'autres collectivités.

PROFIL

1. Savoir faire :

- Compétences techniques élevées en gestion des arbres en milieu urbain (gestion sécuritaire, entretiens, plantations...),
- Capacité d'échanges avec d'autres collectivités,
- Reporting,
- Compétences de travail en mode projet et en transversalité,
- Connaître la réglementation sanitaire,
- Connaître les techniques de réalisation et d'entretien des Espaces Verts,
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales,
- Maîtrise des outils informatiques.

2. Savoir être :

- Rigoureux, pragmatique, autonome et disponible.
- Communique aisément,
- Apprécie le travail en équipe,
- Présente des capacités d'adaptation.

CONDITION DE TRAVAIL

- Horaires variables : 35h35 sur 5 ou 4,5 jours. Télétravail possible, selon les nécessités de service.
- Congés annuels : 25 jours et 4 jours ARTT par an et 2 jours de congés dit de fractionnement,
- Participation employeur à la mutuelle et à la prévoyance,
- Comité des Œuvres Sociales (chèques vacances, tarifs réduits voyages et spectacles),
- Forfait mobilité : participation financière de la Ville à hauteur de 50% sur vos abonnements TAG, Trans-Isère, SNCF et Métrovélo (ou autres services publics de location de vélos),
- Prime de fin d'année,
- Accès au restaurant municipal.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec MME Anne-Sophie MELLET-BRETON,

Responsable de l'unité Arbres et Aménagement : anne-sophie.mellet-breton@grenoble.fr

CANDIDATER